

Bilan synthétique des opérations de piégeage de Ragondins et de Rats musqués sur le pourtour de l'étang de l'Or, de septembre 2012 à juin 2019.

Sous l'impulsion du président du COPIL Natura 2000 de l'étang de Mauguio, une convention entre le Sympo et la Fédération Départementale des chasseurs de l'Hérault a été signée en 2012 afin d'associer les chasseurs et les piégeurs dans la régulation de deux espèces invasives : le Ragondin et le Rat musqué.

Bilan communale, de 2012 à 2019

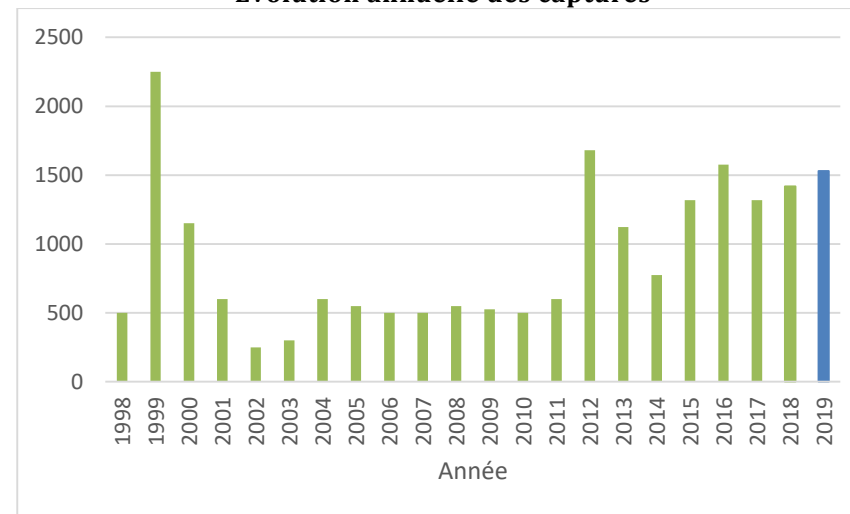
Commune	Nombre de captures
Baillargues	59
Candillargues	545
La Grande Motte	853
Lansargues	1559
Marsillargues	1608
Mauguio	1462
Saint Just (Libellule 2014/2015)	155
Pérols	79
Saint Nazaire de Pezan	2217
St Vincent de Barbeyrargues	63
Lunel (canal 2013/2014)	560
St Aunès	10
Mudaison	9
Teyran	9
Saint Christol	25
Sussargues	12
Valergues	6
Total général	9231

Elle se décline en 2 volets :

- piégeage des ragondins, coordonné par les fédérations des chasseurs.
- collecte des ragondins, apports volontaires vers des sites de collecte et élimination assurée par les Communautés de communes et Agglomération au centre d'équarrissage de Béziers, coordonnée par le SYMBO.

Le budget alloué à cette opération par le Sympo pour ces sept saisons de piégeage s'élève à près de 75 000 € avec une moyenne de 11 000 € par saison. La majeure partie de l'investissement a servi à l'équipement des piégeurs, à hauteur de 30 % du budget (cages, waders, gants, ...) et au dédommagement des piégeurs, à hauteur de 45 %, par une prime à la prise d'un montant de 5 € par individu capturé.

Evolution annuelle des captures



Depuis la saison de piégeage 2012/2013, c'est en moyenne 14 piégeurs qui se sont relayés sur 17 communes. L'activité de piégeage s'est concentrée pour ces sept saisons sur 340 kilomètres de linéaires.



Le Syndicat Mixte du Bassin
 de l'Or (SYMBO)
 130, Chemin des Merles
 34400 Lunel

La Fédération
 Départementale des
 Chasseurs de l'Hérault
 PA La Peyrière
 11, rue Robert Schuman,
 34433 St Jean de Védas cedex